



Coalitions et alliances

La coalition est un type particulier d'alliance : il s'agit d'une alliance temporaire concertée ou négociée, complexe et d'actualité.

L'alliance militaire peut être considérée comme la forme « embryonnaire » de la sécurité collective [Sur, 2005]. Des Etats se rassemblent pour mettre en commun leur sécurité, promouvoir et défendre leurs intérêts communs. L'alliance militaire repose sur la distinction entre « nous » et « les autres », ces derniers étant perçus comme une menace contre laquelle il faut s'allier et se protéger mutuellement (l'OTAN et le Pacte de Varsovie durant la guerre froide). La sécurité collective au contraire ne différencie pas le « nous » des « autres ». Elle implique un engagement universel et réciproque contre quiconque mettrait en danger la sécurité commune. Elle prend appui sur la conviction que la sécurité internationale est un bien commun à tous les Etats. La sécurité collective s'inscrit ainsi dans une démarche d'inclusion (coalition) à laquelle échappe l'alliance militaire. Ainsi, la Chine, qui était qualifiée de « menace stratégique du XXI^e siècle » dans la *Quadrennial Defense Review* de 2001, est-elle devenue un « allié stratégique des Etats-Unis dans la lutte contre le terrorisme » dans la *National Security Strategy* de septembre 2002.

Dans un monde multipolaire et beaucoup plus dangereux, une réponse plus collective, voire globale, que défensive, face aux nouveaux enjeux sécuritaires internationaux est inévitable. La multiplication des conflits intra-étatiques, l'affaiblissement de l'Etat, le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, etc. font des coalitions des systèmes appropriés à l'ère post-bipolaire de la guerre froide.

Ces coalitions ne sont pas une nouveauté en soi, mais elles sont en train de devenir la règle plutôt que l'exception, en matière militaire et de sécurité internationale. Elles permettent d'éviter les contraintes propres aux alliances militaires multilatérales et d'inviter un groupe d'« alliés » rapidement : « L'alliance devient un choix, une possibilité utilisable “à la carte” et non une obligation inhérente à un des fondements de la politique étrangère de l'Etat » [Parmentier, 2005].

La mondialisation des menaces favorise ces coalitions de circonstances au détriment d'alliances stables. Les alliances de défense territoriale sont complètement dépassées et remises en cause par la fluidité du risque qui se substitue à la menace au sens traditionnel et militaire. Face aux dangers transnationaux – le terrorisme, la criminalité organisée – la réponse consistant à former des alliances semble beaucoup moins adéquate, étant donné que les Etats de l'alliance ne sont pas confrontés aux mêmes risques, avec la même intensité et au même moment.

En matière de Défense, la seule certitude dans le contexte stratégique actuel, est que les forces armées d'un Etat ne peuvent agir à l'extérieur de leurs frontières sans mettre sur pied une coalition. Cela implique que toutes les règles régissant l'engagement des forces sur un théâtre d'opérations, la doctrine d'emploi des forces, de chacun des Etats impliqués, convergent. En un mot, les armées doivent être interoperables à tous les niveaux, ce qui touche l'ensemble du spectre des opérations, à savoir aussi bien les aspects stratégiques que les aspects opérationnels ou tactiques.

Avec la complexification des menaces internationales, le multilatéralisme reste un moyen unique de gérer les crises et de résoudre les conflits. L'action étant d'autant plus efficace qu'elle est menée par le plus grand nombre. Dans ce contexte, l'alliance militaire, au sens traditionnel du terme, apparaît aujourd'hui dépassée. A la lumière de la « théorie de l'équilibre des menaces » proposée par Stephen Walt : désormais, les Etats ne s'allieraient plus les uns contre les autres, mais contre les menaces globales.

Rémy M. Mauduit, éditeur
Air & Space Power Journal en français
Maxwell AFB, Alabama